

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre-cent quarante-cinquième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 26 février 2018, à 10 heures

*Président(e)* : M<sup>me</sup> Veronika Bard ..... (Suède)

GE.18-02947 (F) 070618 260618



\* 1 8 0 2 9 4 7 \*

Merci de recycler



**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1445<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, nous ouvrons ce matin le segment de haut niveau de la Conférence du désarmement. Nous avons trois orateurs inscrits sur la liste pour ce matin, et 10 de plus pour cet après-midi, dont M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont nous écouterons l'allocution à 15 heures.

À ce stade, permettez-moi de suspendre la séance afin d'accueillir notre première invitée de marque, S. E. M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

*La séance est brièvement suspendue.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre première invitée de marque d'aujourd'hui, S. E. M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

C'est une joie particulière, pour une Présidente qui représente elle-même un Gouvernement féministe, de vous donner la parole, Excellence, vous qui êtes, si j'ai bien compris, la première femme Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Merci, Excellence, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole, Madame.

**M<sup>me</sup> Kaag** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs, je pense en effet, s'agissant de la politique féministe menée par la Suède, que nous avons atteint ici l'égalité des sexes et qu'hommes et femmes ont les mêmes droits. C'est donc un début très prometteur.

Je suis heureuse de m'exprimer devant la Conférence du désarmement aujourd'hui, mais je voudrais d'emblée marquer ce temps fort en commençant sur une note plus sobre. Près de quarante ans après la création de la Conférence du désarmement, le spectre de la prolifération continue de nous hanter aujourd'hui encore.

Cette remarque se passe d'explications, et il suffit de considérer la prolifération nucléaire en Corée du Nord, l'illégalité qui règne sur le cyberspace, la violation des règles et les difficultés qui se posent pour obliger les responsables à rendre des comptes. Nous vivons une période caractérisée par une instabilité géopolitique croissante, une exacerbation des tensions et des discours toujours plus agressifs, une période au cours de laquelle les armes chimiques, quoique interdites mondialement, sont tout de même employées ; une période, enfin, au cours de laquelle mêmes le tabou par excellence sur le plan international, à savoir l'emploi de l'arme nucléaire, est presque sur le point de disparaître.

Il a rarement été aussi nécessaire qu'actuellement de renforcer l'élément le plus fondamental de notre sécurité collective, à savoir la confiance mutuelle. La confiance n'a rien d'un phénomène naturel, surtout en politique internationale et encore moins lorsqu'on parle de sécurité. Ce sont les peuples et les pays qui concluent les accords et qui les appliquent qui créent la confiance. La prévisibilité et la vérification jouent un rôle essentiel, et je crois que la coopération multilatérale est la seule façon d'avancer.

Chaque pays et, donc, chaque État membre de la Conférence a une immense responsabilité individuelle. Si nous sommes prêts à assumer cette responsabilité, nous pourrions rendre ce monde plus sûr. La Conférence du désarmement a toujours joué un rôle important à cet égard, et les Pays-Bas, qui en sont depuis longtemps un membre actif, estiment qu'il est primordial qu'elle joue à nouveau ce rôle, particulièrement aujourd'hui, et que l'échec n'est en aucun cas une solution.

Je dis cela en tant que Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, dont la réputation en tant qu'ardent promoteur de la non-prolifération et du désarmement n'est plus à faire, mais je m'inspire également de mon expérience personnelle. J'ai dirigé la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies chargée du démantèlement du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne, et j'ai constaté que, même dans les circonstances les plus difficiles, on pouvait faire beaucoup de choses. Alors même que le conflit faisait rage, il a été possible d'enlever et de détruire toutes les armes chimiques que la République arabe

syrienne avait déclarées, soit plus de 13 000 tonnes. Cela n'a été possible que du fait de l'existence de la Convention sur les armes chimiques, de son Protocole de vérification et de l'organisation chargée de la faire appliquer, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). L'OIAC, dont le siège est à La Haye, est une organisation technique créée en application de la Convention, elle-même élaborée ici, à Genève. Je dois ajouter à ce stade que l'unité de vues au sein du Conseil de sécurité a démontré que l'appui politique était indispensable en fin de comptes, car c'est lui qui permet de satisfaire à l'obligation de rendre des comptes.

Bien entendu, la triste réalité de la Syrie d'aujourd'hui montre que cela n'a pas été suffisant. Ce n'est ni la faute de la Convention ni la faute des instruments de vérification, qui ne fonctionnent que si tous les pays assument la responsabilité politique qui est la leur et sont prêts à rendre des comptes. Les normes ne sont utiles que si elles sont appliquées et si toute violation entraîne des conséquences, et c'est seulement si tel est bien le cas que la vérification peut contribuer à renforcer la confiance.

Dans ce contexte, permettez-moi de citer un autre exemple, celui de l'élaboration de l'accord sur le nucléaire iranien et de sa vérification par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cet exemple illustre parfaitement la façon dont les pays peuvent prendre leurs responsabilités et l'efficacité avec laquelle la vérification et les instruments peuvent fonctionner.

Des résultats tels que celui-ci ne peuvent être obtenus en un jour. Ils requièrent de la persévérance, de l'abnégation et un effort diplomatique constant. Les Pays-Bas font partie des pays qui continuent d'œuvrer à l'élaboration d'accords multilatéraux sur le désarmement et la non-prolifération, que ce soit dans le domaine des armes de destruction massive ou dans celui des armes classiques. Comme je l'ai dit tout à l'heure, même dans des situations difficiles, lorsque le succès nous semble si loin, l'échec n'est vraiment pas une option. Prenons l'exemple du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles ; les Pays-Bas considèrent ce traité comme une priorité, comme une étape essentielle vers la réalisation de nos objectifs de désarmement. De notre point de vue, les négociations devraient commencer sans délai.

Prenons l'exemple du Traité sur le commerce des armes, qui marque une étape importante dans les efforts que nous faisons pour lutter contre le commerce illicite des armes. Les Pays-Bas, qui ont présidé la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties de 2020 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2017, ont encouragé les États parties à porter une attention renouvelée aux principes directeurs du Traité, à savoir un monde sûr dont le régime nucléaire repose sur le Traité.

Cette étape, aussi modeste soit-elle, nous semble tout de même importante, comme un nouveau départ susceptible de nous conduire à des résultats tangibles lors de la Conférence d'examen de 2020. Nous devons faire preuve non seulement d'un sens des responsabilités et de persévérance, mais aussi de constance, et c'est pourquoi nous tenons à remercier la Pologne, qui présidera la deuxième session du Comité préparatoire en 2018, pour la qualité de sa collaboration et de sa coordination. Nous attendons également avec intérêt de travailler de façon constructive avec les présidences des sessions de 2019 et 2020.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, ne perdons pas de vue les évolutions positives telles que la récente décision de la Conférence du désarmement de créer des organes subsidiaires, une décision qui montre que nous pouvons enfin nous remettre au travail sur les points de détail qui compte tant. Travaillons ensemble pour être prochainement en mesure de franchir des étapes importantes, par exemple en ce qui concerne le traité sur les matières fissiles dont je viens de parler.

C'est possible, c'est déjà arrivé dans le passé. Ici à Genève, au sein de la Conférence du désarmement et des instances qui l'ont précédée, des traités fondamentaux de désarmement tels que le TNP, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont été conclus.

Pourtant, les succès de la Conférence du désarmement ne seront qu'à la mesure du nombre de pays qui les souhaitent. C'est pourquoi la Conférence n'est ni plus ni moins que la somme des volontés et des efforts collectifs de ses membres. C'est sur nous que cette responsabilité repose, et si cela ne fonctionne pas, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes. Le choix nous appartient.

En conclusion, si nous avançons ensemble, la Conférence du désarmement pourra redevenir ce qu'elle a été créée pour être : l'instance multilatérale de désarmement la plus importante et la plus fondamentale. Je suis convaincue qu'elle sera à la hauteur de cette promesse dans les années qui viennent. Je suis convaincue que nous, les États membres, seront à la hauteur de cette promesse.

J'espère que nous saisissons cette occasion. La confiance est une bonne chose, mais, comme le dit le proverbe russe, que je vais répéter non pas en russe, mais en anglais, « fais confiance, mais vérifie ». Ce proverbe a été rendu célèbre par Ronald Reagan pendant les négociations du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire. Nous devons restaurer le climat de confiance, mais aussi vérifier. C'est un objectif qui servira notre sécurité collective, et le fait de nous parler pourra nous aider à l'atteindre. Nous le ferons dans un esprit réaliste, sans naïveté, mais avec respect pour la position de chacun et dans le but ultime de parvenir à cet objectif partagé.

C'est à nous d'agir. Je vous souhaite plein succès.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie S. E., M<sup>me</sup> Kaag, de sa déclaration. Permettez-moi à présent de suspendre brièvement la séance, le temps de raccompagner M<sup>me</sup> Kaag.

*La séance est suspendue à 10 h 15 ; elle est reprise à 10 h 30.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invité de marque, M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Merci, M. Zerbo, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Zerbo** (Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs les membres de délégations, permettez-moi de vous remercier, Madame la Présidente, de vos chaleureuses paroles de bienvenue, et d'exprimer ma gratitude à chacun de vous, membres des délégations, pour m'avoir invité à m'exprimer au nom de l'OTICE aujourd'hui.

C'est toujours un plaisir d'être à Genève, et plus particulièrement à la Conférence du désarmement, lieu où le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a vu le jour. Ceux qui ont à cœur le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive vivent des temps difficiles. Une sortie de l'impasse dans laquelle les travaux de la Conférence du désarmement sont englués depuis si longtemps enverrait au monde un signal positif ô combien nécessaire, démontrant que les pays, en dépit de leurs différences, souhaitent travailler ensemble pour résoudre les problèmes du monde les plus difficiles.

La décision que la Conférence du désarmement a prise le 16 février dernier a envoyé un message très encourageant à la communauté internationale, à savoir que des mesures très concrètes étaient actuellement prises pour faire avancer les travaux de fond de la Conférence du désarmement. Depuis la dernière Conférence d'examen du TNP, il est devenu absolument primordial de faire avancer ces travaux de fond, car ils joueront certainement un rôle déterminant dans la Conférence d'examen de 2020.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dernier traité à avoir été négocié par la Conférence, a été ouvert à la signature il y a plus de vingt ans. Au cours de ces vingt années, 183 pays l'ont signé et 166 l'ont ratifié. Un régime de vérification robuste d'un budget supérieur à un milliard de dollars des États-Unis a été mis en place et des données sont produites 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Il permet à l'Organisation de fournir en toute transparence à ses États membres des informations objectives et fiables

dans les minutes qui suivent un événement inquiétant. Le système international mis en place en application du Traité passe pour être une des réalisations les plus marquantes du monde moderne.

Je suis fermement convaincu que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est un fruit qui ne demande qu'à être cueilli et que le succès de toutes les mesures qui pourront être prises à l'avenir pour faire avancer les travaux sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires dépendra de la détermination et de la volonté politique de la communauté internationale de finir ce qu'elle a commencé. Il s'agit, en d'autres termes, d'engager des efforts spécifiques et concertés pour donner au Traité force obligatoire, faire en sorte que l'investissement d'un milliard de dollars soit préservé pour les générations futures et ouvrir des perspectives de progrès en établissant des bases solides pour les autres traités de désarmement qui seront nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Il est primordial de mettre fin aux explosions expérimentales dans le monde pour enrayer la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires. Dans le préambule au Traité, les États signataires ont reconnu que la cessation de toutes les explosions expérimentales d'arme nucléaire et de toutes autres explosions nucléaires concourra efficacement au désarmement nucléaire et à la non-prolifération sous tous ses aspects. 183 États ont reconnu cette réalité en signant le Traité, et 166 ont déjà donné force de loi à cet instrument dans leur pays respectif. Aujourd'hui, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est pas uniquement une mesure de désarmement nucléaire efficace. Il est aussi la seule mesure efficace qui soit à la portée de la communauté internationale. Comme je l'ai déjà dit, le Traité est un fruit qui ne demande qu'à être cueilli.

Vous, les États membres de la Conférence du désarmement, avez à cet égard une responsabilité particulière à exercer. Par votre décision du 16 février dernier, vous avez souligné la nécessité d'identifier les terrains d'entente, d'approfondir les discussions techniques et d'élargir les domaines de convergence. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires vous offre la possibilité de faire ces trois choses à la fois. Il est pratiquement universel. Son régime de vérification solide est en place et s'adapte aux progrès technologiques qui visent à prévenir les catastrophes naturelles, à en atténuer les effets ou à faciliter le progrès de la science dans d'autres domaines. Tous les pays, à une seule exception près, ont renoncé aux essais nucléaires.

Si l'on se projette à l'horizon de 2020 vers la Conférence d'examen du TNP, il est évident que la confiance est le principal des éléments qui seront nécessaires au succès de cet événement. Nous devons absolument tout faire pour préserver l'intégrité de l'institution et des instruments dont nous disposons et faire en sorte qu'ils soient entourés d'un climat de confiance, c'est-à-dire de préserver durablement le TNP et toute la chaîne de responsabilités qui en découle, dont l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires fait partie intégrante. J'attends avec intérêt de participer à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2020, qui aura lieu ici même en avril prochain, pour rappeler le lien étroit qui unit le TNP et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous devons agir. Les partisans du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires doivent être prêts à tirer parti de toutes les occasions qui se présenteront. Un événement sans précédent dans un premier temps peut rapidement devenir la norme. Prenons l'exemple de la situation dans la péninsule coréenne. L'esprit olympique pourrait bien relancer les relations entre Pyongyang et Séoul et ouvrir de nombreuses perspectives de dialogue. N'oublions pas que nous vivons actuellement un déficit de dialogue et un déficit de diplomatie. Le Traité d'interdiction des essais nucléaires pourrait donc peut-être devenir un des outils d'un tel dialogue. Un moratoire unilatéralement déclaré sur les essais, dans la perspective éventuelle d'une signature du Traité, serait un bon début.

Beaucoup de choses sont également possibles à travers la communication et l'éducation, particulièrement en direction de la génération à venir. L'avenir du désarmement et de la non-prolifération se trouve entre les mains de nos prochains dirigeants, c'est-à-dire des jeunes décideurs et scientifiques d'aujourd'hui.

Au début de 2016, l'OTICE a mis en place un groupe de jeunes, qui compte aujourd'hui près de 400 membres. Certains membres, issus de sept des huit derniers pays visés à l'annexe 2, y prennent une part très active. Nous espérons que ces jeunes feront entendre leur voix une fois de retour dans leur pays au service de la promotion du Traité et de la paix et de la sécurité en général.

À la fin du mois de mai prochain, l'OTICE tiendra son deuxième Symposium Science et Diplomatie à Vienne. Ce symposium est ouvert à tous ceux qui s'inscrivent, mais un accent particulier est mis sur la participation de personnes qui sont au début de leur carrière. Il y sera question des aspects politiques, juridiques et diplomatiques du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et des éléments scientifiques et techniques qui sous-tendent le régime de vérification qu'il a institué. J'espère que beaucoup des pays représentés ici aujourd'hui participeront à cette manifestation.

Excellences, Mesdames et Messieurs, c'est en dernier ressort la communauté internationale qui a la responsabilité de progresser sur la question du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, comme elle doit aussi le faire pour ce qui concerne les travaux de la Conférence du désarmement. Il n'est, certes, pas facile de progresser, mais ce n'est pas une raison pour ne pas essayer de le faire. Les pas même les plus modestes peuvent donner lieu à des progrès spectaculaires. Le multilatéralisme et le dialogue peuvent, par la confiance et le respect, s'affirmer comme les moyens les plus efficaces de résoudre les problèmes relatifs au désarmement et à la non-prolifération.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zerbo de sa déclaration. Permettez-moi à présent de suspendre la séance pour quelques minutes, le temps de raccompagner M. Zerbo.

*La séance est brièvement suspendue.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La séance est reprise. À ce stade, puisque nous avons un peu de temps avant l'arrivée de notre prochain invité, je vous demande si une délégation souhaite prendre la parole.

Cela ne semble pas être le cas. Je vais donc maintenant suspendre la séance jusqu'à l'arrivée de notre prochain invité de ce matin, qui sera M. Miroslav Lajčák, Président de l'Assemblée générale, dont l'intervention est prévue à 12 h 30.

*La séance est suspendue à 10 h 45 ; elle est reprise à 12 h 30.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Miroslav Lajčák, Président de l'Assemblée générale. Merci beaucoup, Excellence, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Je vous donne immédiatement la parole.

**M. Lajčák** (Assemblée générale) (*parle en anglais*) : Excellences, Mesdames et Messieurs les membres de délégation, Mesdames et Messieurs, je suis ravi de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer lors du segment de haut niveau de la Conférence du désarmement, et je tiens à tous vous remercier du bon accueil que vous m'avez réservé ici. Je tiens en particulier à remercier la Présidente de la Conférence, l'Ambassadrice Bard, ainsi que son prédécesseur, l'Ambassadeur Aryasinha. Je voudrais également saluer le travail infatigable que M<sup>me</sup> Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, accomplit au service du désarmement.

J'aimerais aujourd'hui aborder trois points qui, je l'espère, nous permettront de façonner nos débats. D'abord, je parlerai des raisons pour lesquelles nous sommes ici. Comme vous le savez tous, la Conférence du désarmement a été créée en 1979, et comme vous le savez tous également, sa dernière décision remonte à 1996. J'aimerais pouvoir dire que cela s'explique par le fait que son travail est devenu superflu, mais tel n'est pas le cas, parce qu'à bien des égards, l'exigence n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

C'est pourquoi je l'affirme avec force : nous avons besoin de la Conférence du désarmement. Les peuples du monde entier ont besoin de la Conférence du désarmement, car ils continuent d'être blessés par des explosifs non pas sur les champs de bataille, mais dans les villes grandes ou petites et sur les marchés ; ils souffrent de conflits qui

s'éternisent, alimentés par les flux illicites d'armes ; ils se demandent si un mauvais pas ne va pas déclencher l'explosion d'une mine antipersonnel ; enfin, même au XXI<sup>e</sup> siècle, ils sont exposés à une menace nucléaire qui se précise de plus en plus. La nécessité est donc bien réelle, et il y a même urgence.

Or, la réalité est que la Conférence ne répond pas aux besoins, et ce sera mon deuxième point. Nous le savons, la Conférence du désarmement est bloquée depuis qu'elle s'est mise d'accord sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il y a plus de vingt ans. Depuis lors, elle n'est parvenue à un consensus ne serait-ce que sur un programme de travail qu'à deux reprises. Nous devons affronter cette réalité, car elle crée un risque, non seulement pour les peuples dont je viens de parler, qui comptent sur l'action de la Conférence, mais aussi pour sa crédibilité et son rôle même, qui sont désormais en péril. La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de désarmement. Elle devrait produire des cadres et des politiques d'envergure mondiale. Elle devrait susciter des débats et des décisions dans le monde entier. Sa voix devrait raisonner plus fort que toutes les autres. Pourtant, si cette impasse perdure, la Conférence sera marginalisée. Des décisions ont déjà été prises par d'autres instances. On l'a vu, par exemple, lors de la négociation de la Convention sur les mines antipersonnel ou, plus récemment, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Il est encore temps d'inverser la tendance. Nous n'avons pas renoncé. Cette année, lors des délibérations de la Première Commission de l'Assemblée générale, nous avons entendu des appels énergiques en faveur de la revitalisation de la Conférence, et des idées nouvelles sont proposées aujourd'hui encore sur la façon dont cela pourrait se faire. Par exemple, j'accueille avec intérêt la récente décision de la Conférence de constituer cinq organes subsidiaires. J'espère que cette nouvelle formule permettra à la Conférence d'avoir un nouveau mode de discussion sur les différents points de l'ordre du jour et de parvenir à un consensus. J'espère aussi que vous soumettrez d'autres idées et propositions durant les semaines qui viennent.

Enfin, en guise de troisième et dernier point, je voudrais vous brosser un tableau plus général de la situation : nous sommes ici pour parler, directement et concrètement, de désarmement et de maîtrise des armements. Toutefois, nous ne pouvons oublier comment le travail qui se fait ici s'intègre dans notre mission plus globale, car le désarmement est très concrètement lié à d'autres domaines de l'action de l'ONU, tels que le développement durable. En 2016, les dépenses militaires se sont élevées à 1 690 milliards de dollars des États-Unis. Cela veut dire que nous dépensons davantage pour nous armer que pour nous développer, ce qui freine nos progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Le commerce illicite des armes légères et des munitions peut aussi contribuer à fragiliser les efforts de développement.

De plus, le désarmement est une composante essentielle de la paix. Il ne peut se résumer aux processus engagés et aux mesures prises pour éliminer des armes ou démanteler des stocks. Il doit aussi être considéré comme une mesure de confiance et employé comme tel. Il peut permettre de réunir des parties autour d'une table, d'apaiser les tensions et de prévenir l'escalade. Il peut donc constituer un élément essentiel de notre dispositif de prévention des conflits.

Enfin, compte tenu du lieu où nous sommes réunis aujourd'hui, nous ne pouvons ignorer le lien entre désarmement et droits de l'homme. Ce lien n'est pas toujours visible dans nos débats, mais il l'est, malheureusement, sur le terrain. Le commerce et la prolifération des armes peut aussi fragiliser les efforts entrepris pour aider les femmes à devenir autonomes et promouvoir leurs droits.

Tout cela pour dire que les travaux de la Conférence du désarmement portent sur les trois piliers des Nations Unies. Ils produisent par conséquent des effets sur presque tous les aspects de l'action de l'ONU dans le monde.

Excellences, je voudrais une nouvelle fois vous remercier de m'avoir invité à m'exprimer devant vous en qualité de Président de l'Assemblée générale. La toute première résolution adoptée par l'Assemblée générale portait sur le thème du désarmement. Je n'ai donc pas besoin d'expliquer à quel point les travaux de la Conférence du désarmement sont importants pour ce que nous faisons à l'Assemblée générale, à New York. Nous suivons par

conséquent très attentivement ce qui se passe ici et, jusqu'à présent, ce n'est guère prometteur. Comme je l'ai dit, nous devons affronter cette réalité, car nous n'arriverons nulle part en faisant comme si tout allait bien.

La Conférence est l'instance la plus importante au monde pour la coopération dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements. Elle peut s'appuyer sur la légitimité de la communauté internationale. Comme nous l'avons constaté à l'Assemblée générale, la légitimité n'est pas nécessairement gage de célérité et d'efficacité. Pourtant, c'est elle qui est à la base de notre système multilatéral. Elle vaut la peine d'être soutenue et défendue et elle justifie nos discussions, nos débats et nos efforts, et c'est pourquoi nous ne devons pas renoncer à la Conférence du désarmement. Nous pouvons surmonter les difficultés actuelles. Nous pouvons revitaliser cette instance. Nous pouvons trouver des moyens novateurs de mobiliser la volonté politique et de susciter la confiance. Nous pouvons prendre des mesures concrètes en faveur du désarmement et de la maîtrise des armements qui bénéficieront à tous les habitants de la planète.

Je vous souhaite bonne chance pour les discussions qui vous attendent et vous remercie une nouvelle fois.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Lajčák de sa déclaration et de la confiance qu'il a placée en la Conférence du désarmement et en nous, ses États membres. Permettez-moi à présent de suspendre la séance pour quelques minutes, le temps de raccompagner M. Lajčák.

*La séance est brièvement suspendue.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Je vous demande une nouvelle fois si une délégation souhaite prendre la parole à ce stade, alors que cette partie du segment de haut niveau touche à sa fin. Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux de ce matin sont donc terminés.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu cet après-midi, à 15 heures. Comme cela a été annoncé, nous écouterons l'allocution de M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui sera le premier orateur de l'après-midi. Il sera suivi de la Suisse, du Mexique, du Myanmar, de l'Inde, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Brésil.

La séance est levée.

*La séance est levée à 12 h 40.*